

## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2024 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS AFFICHÉE LE 13 DECEMBRE 2024

Le neuf décembre deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Fabrice DALINO, maire.

Nombre de conseillers en exercice :

29

Date d'envoi de la convocation :

2 décembre 2024

## PRÉSENTS :

Les Adjoints au Maire :

Mesdames FAUCHOUX - HERITAGE - LE GUELLEC

Messieurs BERTRAND -BOURGOGNON - DESSAUGE - GUILLOUET.

Les Conseillers municipaux :

Mesdames ANDRIAMANDIMBY - CANOVAS - DAVID - HUET - LE PALLEC - RICHOUX -

SAUVÉE

Messieurs Andriamandimby - Duffe - Le Bras - Nedelec - Thirion - Tillard

## PROCURATIONS:

Mme BIRLOUET a donné pouvoir à M. BERTRAND
Mme CHAUVIN a donné pouvoir à Mme DAVID
M. FIERDEHAICHE a donné pouvoir à Mme SAUVEE
Mme LE BAIL-POUTREL a donné pouvoir à Mme LE GUELLEC
Mme METENS a donné pouvoir à Mme RICHOUX
M. PARTHENAY a donné pouvoir à M. THILLARD
Mme PELLETIER a donné pouvoir à Mme FAUCHOUX

## ABSENT:

M. GAUTHIER

SECRÉTAIRE : Mme HERITAGE

		SECRETAIRE: MILIE HERTTAGE			
N°	RAPPORTEUR	ОВЈЕТ	VOTES		
REPORT	M. LE MAIRE	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024	REPORT autre conseil municipal		
24.107	M. LE MAIRE	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2024	Après avoir délibéré, à l'unanimité (Mme DAVID ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal :  - ADOPTE le procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2024.		
URBANISME ET CADRE DE VIE					
24.108	JL. BOURGOGNON	OUVERTURES EXCEPTIONNELLES DES COMMERCES LES DIMANCHES ET JOURS FERIES EN 2025	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - APPROUVE les dates retenues pour l'ouverture des commerces les dimanches et jours fériés en 2025.		
EDUCATION, JEUNESSE, SOLIDARITES, SANTE, FAMILLE, SPORT					
24.109	C. FAUCHOUX	AVENANTS 2024 AUX CONVENTIONS DE FINANCEMENT ET D'OBJECTIFS CAF - PERISCOLAIRE – EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL ADOLESCENTS	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:  AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec la CAF les avenants 2024 des conventions d'objectifs et de moyens relatifs aux accueils Périscolaires, ALSH et accueils adolescents tels qu'annexés;  PRECISE que la date d'effet de ces avenants est au 1er janvier 2024, et que les conventions d'objectifs et de moyens se terminent au 31 décembre 2026.		

**CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, PATRIMOINE** 

24.110	M. LE GUELLEC	CONVENTION DE COLLECTE DE DONS - COMMUNE DE MONTFORT-SUR-MEU / FONDATION DU PATRIMOINE	<ul> <li>Après avoir délibéré, à 26 voix pour et 2 abstentions (Mmes METENS et RICHOUX), le Conseil Municipal :         <ul> <li>AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention de collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine telle qu'annexée et à signer tout document afférent à cette décision.</li> </ul> </li> <li>AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec la Fondation du Patrimoine tout avenant complémentaire à la présente convention et justifiée par l'évolution du projet ou des conditions de la collecte.</li> </ul>		
TRANSITION ECOLOGIQUE, MOBILITES, GESTION DES RISQUES					
24.111	E. NEDELEC	FGDON ILLE-ET-VILAINE - CONVENTION MULTI-SERVICES PERIODE 2025/2028	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention multi- services 2025/2028 avec la FGDON 35 telle qu'annexée.		
FINANCES, ADMINISTRATION GENERALE, RESSOURCES HUMAINES					
24.112	M. DUFFE	USAGE DE CAMERAS INDIVIDUELLES POUR LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - AUTORISE Monsieur le Maire à demander à Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine une autorisation d'utilisation de caméra individuelle pour la police municipale de Montfort-Sur-Meu ;  - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la présente délibération.		
24.113	M. BERTRAND	BUDGET ASSAINISSEMENT - RACHAT DE MATERIEL & DECISION MODIFICATIVE N°1	Après avoir délibéré, à 23 voix pour et 5 voix contre (Mmes CHAUVIN, DAVID et M. THIRION, TILLARD et PARTHENAY), le Conseil Municipal :  - VALIDE le rachat du matériel susmentionné au tarif correspondant à la valeur nette comptable de chaque bien ;  - VALIDE la Décision Modificative N°01 telle que décrite en annexe ;  - AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.		
24.114	M. BERTRAND	AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:  - AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites précisées ci-dessus pour le budget principal et ce, avant le vote formel du budget primitif.  - AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur des imputations autres au gré des besoins, dès lors que l'enveloppe par chapitre est respectée.		
24.115	P. DUFFE	MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS - RECRUTEMENT AU 01/01/2025	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - VALIDE les suppressions et créations de postes ainsi présentées :    Suppression   DATE   CREATION   DATE   POSTE     Adjoint   01/01/2025   Adjoint   01/01/2025   Adjoint   d'accueil état d'accueil		
24.116	P. DUFFE	MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS - RECRUTEMENT AU 01/01/2025	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - VALIDE les suppressions et créations de postes ainsi présentées :    SUPPRESSION   DATE   CREATION   DATE   POSTE		
24.117	P. DUFFE	RAPPORT SOCIAL UNIQUE INTEGRANT LE RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EXERCICE 2023	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  - PREND ACTE de la présentation du rapport social unique présentant l'état de la situation comparée des femmes et des hommes de la collectivité pour l'année 2023, annexé à la présente délibération.		

Fabrice DALINO, Maire.

